

Les Fermobioscopies d'Agrobio 35

La Ferme au Champ du Coq
Chantal et Pascal POULY

Saint-Just

Production de volailles
et de viande bovine
Transformation à la ferme

2014



L'HISTORIQUE

1984

Installation de Pascal qui reprend la ferme laitière de ses parents en individuel.

1993

Création d'un GAEC et fusion de deux élevages laitiers (celui de Pascal et celui d'un voisin).

1996

Installation de Chantal en individuel en volaille label.

2007

Arrêt de la production de volailles label et mise en place d'une activité d'oies reproductrices pour vendre aux couvoirs.

2008

Dissolution du GAEC, Pascal se retrouve en individuel, arrête l'activité laitière et démarre une activité de production de viande bovine.

2010

Association de Pascal et Chantal en EARL et conversion en agriculture biologique. Production de viande bovine (bœuf et veaux Limousins) et volailles de chair.

LA MAIN D'OEUVRE

2 UTH

{ Pascal
Chantal

LE CHOIX DE LA BIO

«Nous avons toujours été orientés vers ce système de production, avec le souci du respect de l'environnement, d'une production de qualité et de produits sains. Pour la vente directe, le bio nous semblait évident»
Chantal et Pascal



L'IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT

- Installation de panneaux photovoltaïques
- Plantation de 1,5Km de haies
- Zéro pesticides
- Zéro OGM



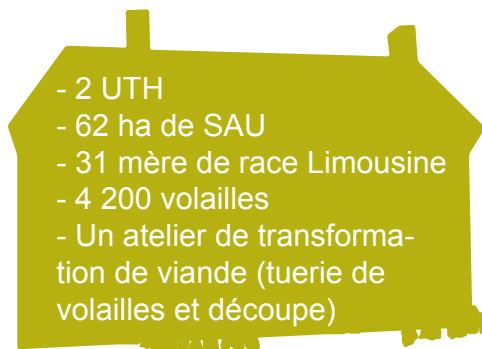
• Agrobio 35 •
Les Agriculteurs Bio d'Ille et Vilaine



LE SYSTEME

Achats

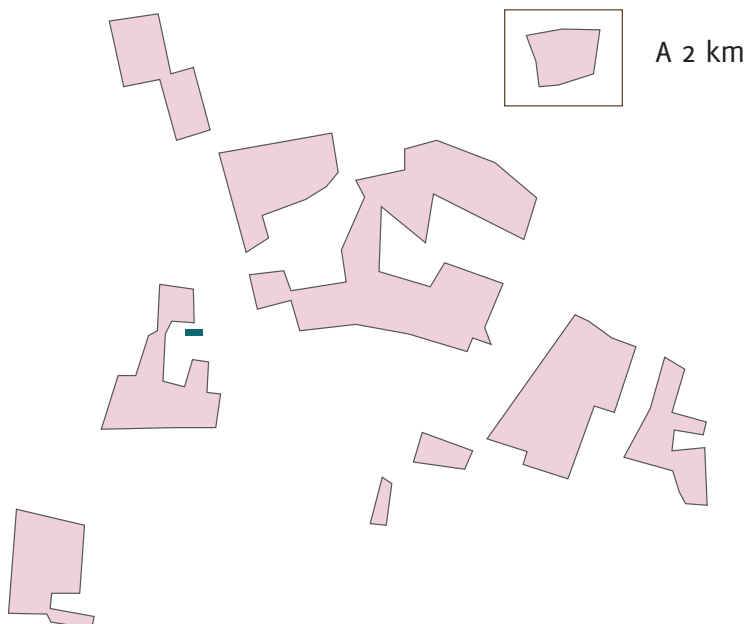
- Poussins d'1 jour
- Aliments volailles (démarrage et complémentation). Environ 12 tonnes/an
- Minéraux pour les bovins
- Semences



Ventes

- Volailles vendues en vente directe, pour les Biocoop, en grandess et moyennes surfaces
- Vente de volailles et de viande bovine en boucherie

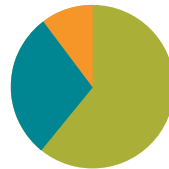
LE PARCELLAIRE



Le parcellaire est relativement éclaté. Un réaménagement foncier est en cours. Les terres sont peu profondes et assez humides sur fond de schiste.

L'ASSOLEMENT EN 2014

- Maïs grain : 6,3 ha
- Mélange céréalier : 18 ha
- Prairie : 37,7 ha



Plusieurs types de mélanges céréaliers sont produits : un mélange pour les volailles (constitués de blé, de triticale, de pois et de féverole.), un mélange pour la vente (composé de blé de triticale et de pois), ainsi qu'un mélange de blé et de triticale.

LES ROTATIONS

Actuellement sur l'exploitation, en raison du parcellaire scindé en deux, les cultures sont faites sur un nombre limité de parcelles. Autour du siège de l'exploitation, les parcelles sont principalement exploitées en herbe pour le pâturage des vaches. Afin de mieux valoriser les surfaces Pascal, est en train de mettre en place une rotation avec 3-4 ans de prairies, une année de maïs puis une année de mélange céréalier.



LE TROUPEAU ALLAITANT

31 vaches allaitantes
et 1 ou 2 taureaux
(Race : Limousine)



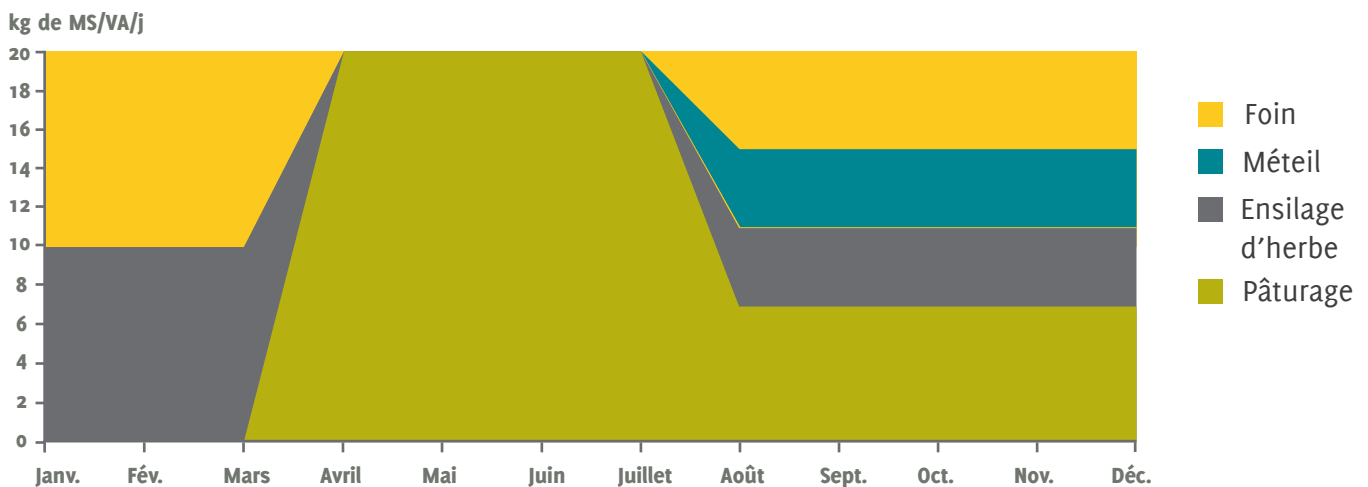
- → 7 veaux vendus en vente directe
- → 6 animaux adultes vendus en vente directe
- → 9 broutards vendus en circuit long

6 génisses de moins de 1 an
9 génisses de 1 à 2 ans
4 génisses de plus de 2 ans
Soit 40,7 UGB

Taux de renouvellement : 16%
Âge du vêlage : 30 mois
Taux de mortalité : 13%

«Le taureau assure la saillie des femelles, pour le choix des réforme, le comportement est un des critères. Actuellement, les vêlages sont étalés tout au long de l'année l'objectif étant de les grouper sur deux périodes (vêlages de printemps et vêlages d'hiver). Actuellement 1 veau est produit tout les 13 mois. L'objectif est de tendre vers un vêlage par vache et par an»

L'ALIMENTATION DU TROUPEAU ALLAITANT



Les bovins ne reçoivent pas de compléments céréaliers sauf en cas de besoin. 1 à 2 kg de mélanges céréaliers sont alors apportés.

LES BÂTIMENTS ET LE MATÉRIEL

Deux bâtiments volailles (avec 4 cases de bâtiments) qui permettent de conduire plusieurs lots de volailles en simultanées. Une stabulation pour les vaches allaitantes et une stabulation pour les génisses. Un hangar à fourrage, un hangar de stockage matériel. Un tracteur de cour 110 chevaux avec chargeur et un tracteur d'appoint de 60 chevaux.



Une déssileuse, un rabot, une remorque 12 tonnes, une charrue 5 corps, une barre de coupe, faneuse, endaineur et herse étrille. Les récoltes sont faites par une entreprise.





L'ÉLEVAGE DE VOLAILLES

«Les poussins arrivent sur l'exploitation à 1 jour. Il s'agit d'une souche type label de Janzé. Les volailles commencent par de l'aliment démarrage bio (acheté à l'extérieur) jusqu'à 4 semaines. Il faut environ 3 Kg d'aliment démarrage par poussin. Entre 4 et 6 semaines, une transition est faite pour passer à de l'aliment fermier produit sur la ferme, ensuite l'alimentation est faite avec cet aliment fermier. L'abattage se fait entre 120 et 150 jours d'âge»

Le cahier des charges de l'agriculture biologique (extrait) :

- Alimentation : Interdiction des OGM et des acides aminés de synthèse
- Nombre d'animaux : 10 volailles/m² avec un maximum de 30 Kg de poids vif/m²
- Parcours : 2.5 m² par tête
- Accès : Pendant au moins 1/3 de la vie
- Produits de traitement : 1 traitement maximum par lot

«Les lots sont constitués de 350 volailles. Les parcs permettent à chaque poulet de disposer au minimum de 4 m² chacun. Au niveau du bâtiment, le chargement est de 10 poulets au m²»

L'ATELIER DE TRANSFORMATION

Un laboratoire de découpe de 55 m² est en place. Cet atelier de transformation permet l'abattage des volailles sur place, la plumaison, puis la préparation à la vente en volaille entière ou en pièces. Au niveau de la viande bovine seules les découpes du bœuf et du veau sont réalisées dans l'atelier.

LA VENTE

La vente se fait sur la ferme pour des particuliers, ainsi que par des groupements d'achats qui passent commande de façon collective. La vente s'effectue aussi au travers de deux AMAP ainsi que sur les marchés (celui de Bain-sur-Oust et de La Gacilly). Deux boucheries s'approvisionnent avec certains produits de l'élevage. C'est le cas aussi pour une Biocoop.

L'EFFICACITÉ ÉCONOMIQUE

**EBE : 44 218€
soit 22 109€ par UTH**

L'EBE sert à payer les prélèvements privés, les amortissements et à avoir une marge de sécurité

Annuités : 20 998€
Marge brute/ha de céréale : 511€
Marge brute/ha SFP : 856,68€
Marge brute/vache : 1 038,42€
Marge brute sur l'activité globale volaille : 26 997€



• Agrobio 35 •
Les Agriculteurs BIO d'Ille et Vilaine

Les principaux financeurs du développement de la bio en Ille-et-Vilaine sont :

